

Nouvelles de Rome

Le Vénérable Jean-Baptiste de Bourgogne — Le 7 décembre se tenait, en présence de Notre Saint-Père le Pape Benoît XV, une réunion plénière de la Sacrée Congrégation des Rites. Cette réunion avait ceci de particulier que c'était la première présidée par le Saint-Père depuis son exaltation sur le siège de Saint Pierre, et ce qui nous intéresse plus spécialement encore, elle avait pour but d'étudier et de reconnaître l'héroïcité des vertus du Vén. Jean-Baptiste de Bourgogne, dont cette correspondance a déjà eu l'occasion de parler. Un détail bien fait pour plaire au Souverain Pontife est que le Vénérable avait été ordonné prêtre à Rome par Benoît XIII, en personne, qui, après l'ordination, lui dit : " Mon fils, devenez un saint, et vite ! " Or, Jean-Baptiste mourut quelques mois après, en odeur de sainteté. On sait privément que le résultat de cette réunion devant le Saint-Père a été favorable et que prochainement sera publié le Décret qui proclamera solennellement l'héroïcité des vertus de notre confrère et compatriote. (1)

Dom Louis Guanella. — Il y a peu de mois que mourut ce prêtre, auquel l'Italie tout entière rendit un hommage unanime et ému. Nouveau Dom Bosco ou autre Vincent de Paul, ce prêtre zélé s'était, durant sa vie, apitoyé sur le sort des pauvres enfants qui, déshérités, surtout du côté de l'intelli-

(1) A la dernière heure, nous recevons communication du décret de la S. Cong. des Rites, du discours prononcé par le Rme Père Général, et de la réponse de Sa Sainteté Benoît XV, le 9 Janvier dernier au Vatican, lors de la lecture solennelle du décret à laquelle assistaient autour du Rme Père Général les RR. PP. Colomban-Marie, Définitur Général, Raphaël, ex-Procureur Général, nombre d'autres Pères de la Curie Généralice, ainsi qu'une délégation des Franciscaines Missionnaires de Marie. Nous en reparlerons le mois prochain. (N. D. L. R.)